59me Année — Nouvelle Série — No 460 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 13 NOVEMBRE 1954.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant : Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 60 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Fête de la Victoire

Le 36me anniversaire de la Fête de la Victoire a été célébré chez nous avec tout l'éclat qui s'attache à cette magnifique manifestation du Souvenir du 11 Novembre où le clairon sonnait le « Cessez le feu » sur tout le front et annonçait la fin de la guerre qui n'avait pas moins duré de 53 mois.

A 10 heures, sur la Place de la Mairie, les enfants de toutes les écoles, dont certains portaient des bouquets, se réunissaient, puis venaient les Anciens Combattants des deux guerres, le Conseil Municipal suivi d'un nombreux public.

Le cortège se rendait d'abord au Monument de la Résistance où M. Raoul Bouchet, en un langage d'à-propos exaltait le courage des Combattants des deux guerres et ceux de la Résistance. M. Paret, Maire, demanda à toute l'assistance une minute de silence pour tous ceux qui sont morts au Champ d'Honneur.

Puis sur la Place de l'Eglise, au Monument aux Morts, M. Pierre Buès, Président de l'Amicale des Mutilés et Anciens Combattants, en un discours éloquant animé du plus pur patriotisme évoquait la joie des poilus à l'annonce du « Cessez le feu » après avoir fait leur devoir. Là également une minute de silence fut observée.

Après ces deux cérémonies, une délégation se rendait au cimetière, au carré réservé aux victimes de la guerre, afin de déposer des gerbes.

Ce fut ensuite le banquet à l'Hôtel des Acacias où se réunissaient devant un menu bien servi, un grand nombre de convives. Ce banquet, placé sous la présidence de M. le Maire, fut des plus joyeux et au dessert, comme il se doit, des discours furent prononcés par différentes personnalités du monde combattant, puis ce fut le tour des chanteurs jusqu'à l'heure où le jour fait place à la nuit.

Le soir, à 21 heures, un Grand Bal dans la salle des Variétés, terminait cette journée anniversaire du 11 Novembre, journée du Souvenir, mais aussi journée de joie et d'espérance.

MARCHE CONCLU

Au cours d'une vente de charité, l'ambassadeur d'une puissance amie s'arrête à un comptoir où une rougissante jeune fille lui propose une pile de poche en précisant : « C'est un boitier Wonder, Excellence ! » Et le diplomate de répondre, en souriant : « La pile qui ne s'use que si l'on s'en sert, je vous l'achète, Mademoiselle ».

EN FLANANT...

Sourires...

L'autre jour je flanais rue de Provence tout en me réchauffant à ce bon soleil de l'été de la St-Martin, quand tout à coup un crissement de freins me tira de ma rêverie ; une voiture stoppa net devant moi. Une séduisante personne en descendit et me posa cette question :

Pardon Monsieur, j'ai quelques heures à passer en votre ville, pourriez-vous m'indiquer les curiosités du pays.

Vous pouvez, Madame, visiter toute la ville, elle ne manque pas de belles choses, pour ne vous citer que sa Citadelle, sa Cathédrale, ses endronnes, ses rues pittoresques.

Je vous remercie, Monsieur, vous êtes très aimable, mais permettez-moi de vous dire qu'il y a des personnes qui sont drôles *dans votre patelin. Je vais vous expliquer :*

Tantôt j'avais arrêté ma voiture à proximité du kiosque à journaux, alors j'ai vu venir vers moi un petit bonhomme à l'air sévère qui me dit :

Madame il ne faut pas stationner là. Vous ne voyez pas le P *?*

Toute confuse je présentais mes excuses. En effet une odeur désagréable me surprenait, j'étais arrêtée en face du petit édifice de première nécessité !

X...

TAXI AMBULANCE RICHIER
Tél. 65 SISTERON

CHRONIQUE LOCALE

COMITE DU GAND

Le bureau du Comité informe les membres que la Réunion Générale Annuelle aura lieu le 19 Novembre à 21 h., à la Mairie de Sisteron.

Présence indispensable.

RECEPTION PROVISOIRE

Mercredi de cette semaine, la réception provisoire du Bloc A 1, maisons du centre de la ville, c'est-à-dire le côté droit de l'ancienne rue Paul Arène, a eu lieu en présence des propriétaires : MM. Achard, Aubry, Colomb, Samuel, Brunet, MMmes Massot-Devèze et Simon-Antona ; du côté reconstruction, M. Gardon, adjoint au directeur régional du M.U.R.; M. Rippert, chef de service des Basses-Alpes ; M. Recours, architecte, et M. Giry, directeur de l'Entreprise des Grands Travaux.

RECENSEMENT DE LA CLASSE 56

Il est rappelé aux jeunes gens nés entre le 1er Janvier et le 31 Décembre 1936, domiciliés à Sisteron, qu'ils doivent obligatoirement se faire recenser au Secrétariat de la Mairie, munis du livret de famille de leurs parents.

CARBURANTS AGRICOLES

Les propriétaires de tracteurs, de matériel agricole motorisé et de moteurs à usage agricole sont avisés que les bons de la deuxième attribution de 1954 sont en Mairie.

Ils sont également avisés qu'ils doivent faire leur demande pour 1955 en remplissant un imprimé spécial qui leur sera remis à la Mairie.

AU SISTERON - VELO

Les dirigeants et joueurs du Sisteron-Vélo sont heureux de venir féliciter leur dévoué et dynamique secrétaire M. Raoul Maimone pour la naissance de sa fille Marie-Brigitte et adressent leurs meilleurs vœux à la maman et au bébé.

DONS

A l'occasion de leur attribution de la carte du combattant, MM. Brémond Pierre (de Mison), Brun Marcel (de Salignac), et Remy René, Professeur à Sisteron, ont remis chacun la somme de 500 francs à l'Amicale des Combattants Volontaires de la Résistance, section de Sisteron.

Brémond Pierre, ainsi que toute sa famille, ont participé à la Résistance.

Brun Marcel, conseiller municipal de Salignac, résistant, a pris le maquis avec son fils malgré ses charges de famille.

Remy René, Professeur au Collège, qui nous vient de la région de l'Est, a toujours fait preuve de courage et de patriotisme et, en excellent Français, a bien servi la Résistance.

Au nom de l'Amicale des Combattants Volontaires de la Résistance, section de Sisteron, je les félicite et remercie tous chaleureusement.

Le Président : R. BOUCHET.

A VENDRE

Camionnette Citroën, 1.000 kgs, cause double emploi. S'adresser au Bureau du Journal.

DON

A la suite d'un incendie qui s'est déclaré dans ses appartements, M. Capony, directeur de la B.N.C.I. vient de verser dans la caisse de secours des Sapeurs-Pompiers de la ville la somme de 5.000 francs.

Remerciements au généreux donateur.

André BESSON
Maître Artisan Fourreur
vous présentera sa collection
Lundi et Mardi, à l'Hôtel des Acacias

TROUVES

Une chèvre et une brebis.

ACCIDENT

Mercredi matin, vers 9 heures, un ouvrier de la Boucherie Yves Rolland, rue Droite, revenait de l'abattoir en Vélosolex et passait sur le Cours du Collège quand, arrivé à la Route Nationale, devant l'Hôtel du Cours, une rencontre se produisit avec un camion qui rentrait en ville.

Relevé immédiatement et transporté à la clinique, l'état du blessé fut jugé assez grave.

La gendarmerie procéda quelques instants après à l'enquête d'usage afin de déterminer la responsabilité de chacun.

AVIS

M. Marcel FERLA, ramoneur officiel, fait connaître à la population qu'il se tient à sa disposition pour ramonage de cheminée. Se faire inscrire chez Marcel FERLA, La Coste, ou au Bar Léon, à Sisteron.

NECROLOGIE

Samedi dernier, dans l'après-midi, l'Amicale des Mutilés et Anciens Combattants de notre ville accompagnait à leur dernière demeure deux de ses membres : Léon Ferrand, âgé de 82 ans, mutilé de la main dans les combats de l'Argonne en 1915 et Garcin Jules, ancien balayeur, décédé à l'âge de 72 ans, au faubourg.

Le drap des Mutilés et A. C. précédait le corbillard que suivait une nombreuse assistance dont la présence était un témoignage de sympathies envers ces deux anciens poilus.

Aux familles en deuil, nous adressons nos sincères condoléances.

AVIS

Les adhérents de la Coopérative Agricole d'Approvisionnement de Sisteron sont informés qu'à la suite du départ de M. Feautrier, qui vient de prendre sa retraite, la gérance est assurée par M. Félix Donnet, qui se tiendra à la disposition de tous pour leur fournir ce dont ils pourraient avoir besoin pour leur exploitation.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de remercier toutes les personnes qui ont apporté leur concours à la recherche de leur fille, M. et Mme Garron les prient de trouver ici l'expression de leur plus sincère gratitude.

A VENDRE

cause double emploi, 402 Peugeot, bon état. S'adresser au Bureau du Journal.

AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

A la suite de la révision des évaluations foncières, de nouveaux documents cadastraux (plans, matrices, états de section) ont été mis en service cette année dans les communes de : Beynes, Castellet-St-Cassien, La Garde, Marcoux, Montblanc, Rougon, Trevans, Valavoire, Valbelle, Villevieille, du département des Basses-Alpes.

Les nouveaux documents pourront être consultés soit à la Mairie, soit, à condition que cette consultation ait pour objet la délivrance d'un extrait, dans les bureaux du Cadastre, 8, avenue du Docteur Romieu, à Digne.

Ce bureau est dès maintenant en mesure de délivrer au public, suivant un tarif règlementaire :

1°) des extraits des plans cadastraux ;

2°) des extraits de la matrice cadastrale ;

3°) le Livret Cadastral qui met entre les mains des propriétaires, sous une forme plus pratique que les extraits ci-dessus, tous renseignements d'ordre cadastral et autres concernant leurs biens.

BOULANGERIE DE GARDE

Lundi 15 Novembre
Boulangerie Stéva, rue Mercerie

La Direction des Services Agricoles des Basses-Alpes communique :

Les cours moyens des denrées servant de base au calcul des fermages ont été fixés comme suit après avis de la Commission Consultative Paritaire des Baux Ruraux pour l'échéance du 29 Septembre 1954 :

Pommes de terre	(le quintal)	1.200 frs
Fourrages naturels	(le quintal)	750 frs
Vin	(l'hectolitre)	2.800 frs
Pommes reinettes	(le kilo)	45 frs
Pêches	(le kilo)	50 frs
Essence de lavandin	(le kilo)	1.500 frs
Agneau vif	(le kilo)	215 frs
Lait	(le litre)	24 frs

Le prix du blé (en ce qui concerne les fermages) n'est pas encore connu. Il sera fixé au stade national par un texte actuellement en préparation.

Pour ne pas retarder outre mesure le paiement des fermages, basés sur le blé, il est conseillé aux bailleurs et preneurs de s'entendre pour le versement d'un acompte qui pourrait être de 3.000 francs le quintal, le solde étant acquitté dès publication du texte susvisé.

EN ALGERIE
PARAS ET BLINDES TRAQUENT LE NOUVEAU TERRORISME

Coupés du monde, les Français de l'Aurès se sont mobilisés. Les reporters de Paris-Match ont vu pour vous les tragiques évènements d'Algérie.

Au sommaire du même numéro : l'article de Raymond Cartier sur les élections américaines ; les derniers jours, les dernières œuvres de Matisse ; les premières vacances de l'abbé Pierre : un lit de malade ; un Pape possible : Mgr Montini ; et la deuxième réponse du Général Weygand au Général de Gaulle.

Demandez Paris-Match à votre marchand de journaux habituel.

SPORTS

SISTERON-VELO
bat
V. SAINT-PIERRE de MARSEILLE

C'est sous la pluie et sur un terrain détrempé que s'est joué ce match en l'absence de l'arbitre officiel.

Seuls quelques mordus avaient tenus à assister à cette partie qui a vu la nette supériorité des locaux.

Malheureusement le jeu ne fut pas des plus intéressant. Souvent la balle était arrêtée par les nombreuses flaques d'eau, trompant ainsi les joueurs.

Par cette victoire Sisteron glane 2 points précieux et se trouve en bonne position.

En Coupe de Provence
SISTERON jouera à MEYRARGUES

Dimanche notre équipe se déplacera à Meyrargues pour rencontrer, en Coupe de Provence (3me tour) l'équipe locale. Une victoire des nôtres nous vaudrait une belle rencontre à Sisteron. Départ du siège à 12 heures.

***

DONS. — Le Comité Directeur du Sisteron-Vélo remercie les généreux sportifs MM. Reymond Henri, boulanger, et Icard Louis, qui ont versé 500 francs chacun à la Société.

BOULE SISTERONNAISE

Le concours de boules à la longue commencé le 7 Novembre se terminera le 14 courant à 10 heures.

Le concours de pétanque qui a été annulé à cause du mauvais temps se jouera à la même date à 13 h. 30.

Inscriptions au Café Gachet. Lancement du but à 14 heures 30.

SPORT SCOLAIRE

Rencontres
prévues pour le 18 Novembre

A Sisteron : Hand-Ball Féminin juniors : C. A. Sisteron contre Col. Clas. Sisteron, à 14 h., Pré de Foire.

A Saint-Auban : Basket Masculin Cadet : Col. Clas. Sisteron contre C. A. Ste-Tulle à 15 h ;; Junior : Col. Clas. Sisteron contre C. A. Ste-Tulle à 16 h. — Basket Féminin Minime : Col. Clas. Sisteron contre C. C. Manosque à 15 h. ; Cadette : Col Clas. Sisteron contre C. C. Manosque à 16 heures.

A Digne : Hand-Ball Féminin Minime : C. Cl. Digne contre C. A. Sisteron à 14 h 45 ; Cadette : C. Cl. Digne contre C. A. Sisteron à 15 h 30.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
Yvonne Sanson et Amedeo Nazzari
dans une splendide réalisation
QUI EST SANS PECHE

L'ACTION DES ÉLUS

PROPOSITION DE LOI

modifiant les conditions dans lesquelles les travailleurs indépendants âgés doivent participer aux caisses d'allocations familiales, présentée par M. Marcel NAEGELEN et les membres du groupe socialiste (députés).

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Reprenant les motifs qui assortissaient la proposition no 6439 du 15 février 1949, la proposition relative aux travailleurs indépendants âgés cotisant aux caisses d'allocations familiales, nous avons l'honneur de déposer une nouvelle proposition de loi tendant à limiter dans le temps cette participation.

En effet, à l'heure actuelle, aucune limite d'âge n'existe en faveur des travailleurs indépendants. Ils sont appelés à cotiser aux caisses d'allocations familiales jusqu'à leur décès. On a vu le cas douloureux de nombreuses personnes âgées de plus de 80 ans, certaines gravement atteintes par la maladie, n'ayant que des ressources insuffisantes et recevant néanmoins d'impératives objurgations de la caisse.

Il y a là une application totalement erronée des principes de solidarité et de compensation.

Un homme de plus de 65 ans, une femme de plus de 60 ans, travailleurs indépendants, qui sentent déjà leurs forces décliner, éprouvent de lourdes difficultés souvent pour payer leur part d'allocations familiales.

De plus, ils payent ces allocations alors que, du fait du caractère récent de la loi, ils ont eux-mêmes élevé leurs enfants sans recevoir aucune aide.

Il parait égalementt exorbitant d'exiger ces cotisations des travailleurs indépendants à un âge où, à une activité réduite correspondant, en général, des ressources diminuées.

Ainsi, la stricte équité comme les principes généraux des obligations et de leur cause conduisent à demander une plus juste application des textes.

Nous avons l'honneur de déposer la proposition de loi suivante :

PROPOSITION DE LOI

Article unique

Par dérogation à la loi du 22 Août 1946, modifiée par les lois du 31 Décembre 1947 et du 2 Mars 1948, les travailleurs indépendants seront exonérés du payement des allocations familiales à partir de 65 ans pour les hommes et à partir de 60 ans pour les femmes.

L'exonération prendra date du jour où, ayant atteint l'âge prévu par la loi, ils en font la déclaration à la mairie de leur domicile.

© VILLE DE SISTERON

DOMINICI DEVANT SES JUGES

La tragédie de Lurs va enfin connaître son épilogue.

Avant la fin Novembre, Gaston Dominici, le patriarche, sera fixé sur son sort.

Déjà, maintenant, on peut assurer que rarement procès aura passionné à ce point le public.

Cinq cents journalistes sont attendus, venus de Marseille et de Londres, de New-York et de Paris, de Rome et de Tokio.

Les P.T.T. prévoient de bloquer le câble coaxial Paris-Nice pour assurer la transmission des comptes rendus.

Et le procès monstre de la Grande-Terre se déroulera dans l'ordinairement calme et silencieux petit palais de justice de Digne, dont la salle des assises ne peut contenir plus de 200 personnes.

Aussi, avant le lever du rideau, est-ce la fièvre à Digne. On ne sait plus où donner de la tête. Vivez cette fièvre en lisant votre CONSTELLATION de Novembre, la revue d'André Labarthe.

Pour tout achat, un seul nom

FÉERIE

Mlles J. et L. BOREL
9, Avenue des Arcades
SISTERON

LINGERIE — COUTURE
DEGRAISSAGE — REMAILLAGE
Le meilleur accueil vous sera réservé.

G. ANDINE
Tailleur Hommes et Dames
COUPE MODERNE
Rue des Combes — SISTERON

A BORD DES FAMEUSES « SOUCOUPES VOLANTES » DES HOMMES VIEUX DE 50.000 ans

Telle est la plus sensationnelle, la plus séduisante et (pourquoi pas ?)... la plus vraisemblable hypothese qui ait jamais été formulée au sujet des « mystérieux visiteurs » qui inquiètent notre planète tout entiere : Les habitants de l'Atlantide, continent disparu à la suite d'un cataclysme provoqué par les « expériences nucléaires » de l'époque, avaient atteint un degré d'évolution sensiblement égal à celui que nous connaissons. Leurs techniques étaient même un peu plus avancées et leur permirent d'effectuer réellement le grand voyage à travers les astres que nous n'envisageons, nous, que pour demain.

On peut penser ce que l'on voudra de cettte explication. Reconnaissons que telle qu'elle est posée (avec précision et humour) dans le numéro de Novembre de la revue TOUT SAVOIR (en vente partout) c'est la plus passionnante de toutes !

sont en vente chez :
Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON
Téléphone 3

Mme Margaillan
12, rue de Provence, SISTERON
Dépôt de
Teinturerie et Dégraissage

Vous pouvez gagner Trois Millions
HORLOGERIE BIJOUTERIE
VIGNET Weber
Montres LIP Garantie totale

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

EBENISTERIE — MENUISERIE
Meubles en tous genres
Style ancien et moderne
Travail soigné
E. ARMANDO
Bourg-Reynaud ou 4, Rue Mercerie
SISTERON

LITERIE ARTISANALE
R. DAVIN
14, Avenue des Arcades
SISTERON
TOUT POUR LA LITERIE
Sommiers, Matelas, Dessus-Lits
Couvertures piquées, etc
Faites défaire ou transformer vos couvertures et vos édredons en superbes dessus de lit.
Des Prix... De la Qualité

vous trouverez un joli choix de
CHRYSANTHEMES IMMORTELLES
OIGNONS DE JACYNTHES
TULIPES
JARDINS JAPONAIS
PLANTES D'APPARTEMENT
FLEURS FRAICHES
chez
Charlotte LIEUTIER
Bourg-Reynaud — SISTERON
Livraison à domicile

TAXI GALVEZ
s'adresser
BAR DU COMMERCE
Rue de Provence — Tél. 2

ETAT-CIVIL

du 5 au 10 Novembre 1954

Naissances : Marcelline Gladys Madeleine Geoffroy, avenue de la Libération. — Arlette Magdeleine Ghio, avenue de la Libération. — Marie-Brigitte Maimone, avenue de la Libération.

Mariage : Louis Sorzana, manœuvre et Marie Ginette Chudzik, sans profession, domiciliés à Sisteron.

Décès : Jules Henri André Désiré Garcin, 72 ans, Faubourg de la Baume. — Henri Léon Ferrand, 82 ans, avenue de la Libération.

G T E O

Grands Travaux d'Electrification et de Canalisations

S. A. au capital de 210.000.000 de frs
Siège Social : 25, rue de Courcelles — PARIS

ELECTRICITE : Eclairage — Chauffage — Installations Intérieures — Sonneries
Force Motrice — Installations industrielles
Stations de Pompage — Ventilation
Postes de transformation — Lignes basse-tention — Lignes haute-tension
Supports béton armé — Poutrelles Tubulaires, etc...

CANALISATIONS : Adduction et distribution d'eau — Feeder Gaz — Pipe-Line.

Agence de Marseille : 175, rue de Rome, Tél. Ly 69-54 - 69-55
Bureau à Manosque : Route de la Durance — Tél. 141

BUREAU A SISTERON
RUE DES COMBES — Téléphone Bureau 123 Domicile 5

ALPES AUTOMOBILES
DÉCAROLI & Fils
Avenue de la Gare — SISTERON — Téléphone 64

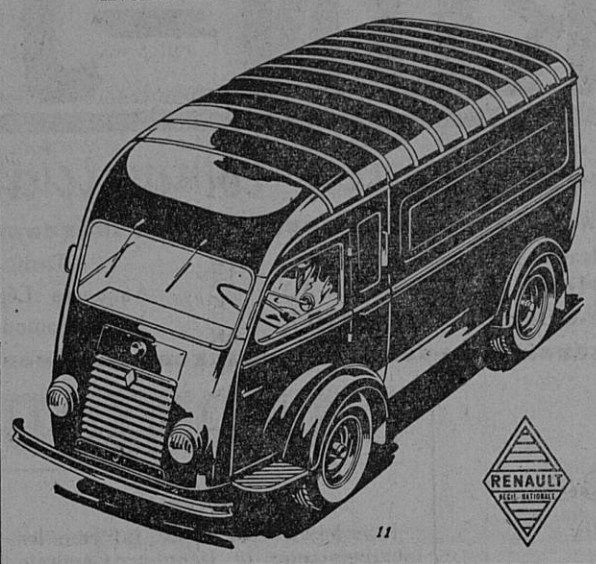

VOITURES TOURISME
VEHICULES INDUSTRIELS
TRACTEURS AGRICOLES
STOCK de Pièces détachées
Choix important de Véhicules d'occasion révisés

Achetez tous vos MEUBLES
à la Fabrique BOUISSON
10, Rue Saunerie — SISTERON
la seule Maison où vous trouverez
Le plus grand choix de Meubles
LA MEILLEURE QUALITE
Des Prix sans concurrence
Une seule visite vous convaincra.

PENSEZ A L'HIVER...
PENSEZ A *THERM'X*...

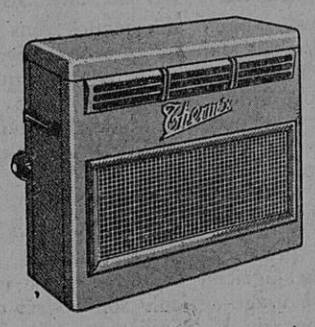

le chauffage le plus économique
Dépôt THERMIXINE
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie — SISTERON
T. S. F.
Amplix Radialva Telefunken
avec cadre incorporé
depuis 13.600 francs

RICHAUD Georges
Radio Diplomé
18, Place de la Mairie
SISTERON
Laboratoire de dépannage
Réparation Postes ttes marques
Vente — Reprise — Occasions
Récepteurs de grandes marques
Ducastel — Sonolor — S.N.R.
Cadre antiparasites *Capte & Rex*
Couvertures Chauffantes
Fers Radiateurs
Location de Pick-Up
Poste Pile et Secteur *Pizon Bros*

POUR VOS
COMPLETS GABARDINES
TAILLEURS MANTEAUX
Pierre MÉNARDO
Tailleur Hommes Dames
54, Rue Droite — SISTERON

Etude de Me Jacques PERRIN
notaire à SISTERON

RESILIATION DE GERANCE

La gérance consentie à Monsieur Jules Henri André Désiré GARCIN, qui demeurait à SISTERON, par Monsieur Pierre Léon Théophile MAGAUD, Secrétaire de Mairie, demeurant à SISTERON

Du fonds de commerce de Débit de Boissons sis à SISTERON, quartier de la Beaume, connu sous le nom de CAFE DU PONT

A été résilié à compter du cinq Novembre mil neuf cent cinquante quatre, par suite du décès de Monsieur GARCIN, gérant, arrivé à SISTERON à ladite date du cinq Novembre mil neuf cent cinquante quatre.

Oppositions dans les dix jours du présent avis, sous peine de forclusion, à SISTERON, en l'étude de Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON.

Pour Avis Unique
Signé : PERRIN, notaire.

Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

Aux Meubles Sisteronnais
(An. Maison Bourgeon — DOUSSOULIN, Fabricant, Suc. Tél. 93
TOUJOURS DU MIEUX
du beau Meuble, du Choix, de la Qualité et des Prix raisonnables
Voyez notre Exposition — Une Visite n'engage à rien
ENTREE LIBRE
C'est un réel plaisir pour nous de vous renseigner et vous conseiller sur votre choix
CHAMBRES A COUCHER tous modèles
SALLES A MANGER nombreux et derniers modèles
12 Modèles différents de COSYS, PETITS MEUBLES, BARS, etc...
Balatum, Toile Cirée, Carpette, Tapis Brosse
BUREAU CLASSEUR, PENDERIE, toute dimension et sur commande
Tous TRAVAUX à la demande
ATTENTION ! ! La bonne adresse : 57, Rue Droite, SISTERON

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
E. JOUVE
SISTERON — Téléphone 7
Charbon spécial pour feu continue et pour poêle CINEY
CARMONOIX (seul dépositaire pour la région)
Passez vos commandes dès à présent

Etude de Me Jacques PERRIN
notaire à SISTERON

PREMIERE INSERTION

Suivant acte reçu par Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON, les premier et deux Septembre et huit Novembre mil neuf cent cinquante quatre, enregistré à SISTERON le neuf Novembre mil neuf cent cinquante quatre, bordereau 103/6, folio 95, case 707, par Monsieur le Receveur de l'Enregistrement qui a perçu les droits

Monsieur Albert Jules Marie BONNEAUD, employé, et Madame Anne Marie Henriette Eugénie GADHILE, son épouse, qu'il assiste, demeurant ensemble à MARSEILLE, Boulevard Chave, numéro 53 ;

Monsieur Gabriel Adrien Justin BONNEAUD, boulanger, et Madame Paulette Louise Augustine JIUSTI, son épouse, sans profession, qu'il assiste, demeurant ensemble à MARSEILLE, rue Fénelon, no 16 ;

Madame Lucienne Augusta Louise CLAVEL, sans profession, épouse de Monsieur Louis Clément SOULIER qui l'assiste, ouvrier, avec lequel elle demeure à PEIPIN ;

Mademoiselle Yolande Jane CLAVEL employée, demeurant à PEIPIN, célibataire ;

Monsieur Louis Lucien CLAVEL, mécanicien, et Madame Antoinette Simone DESCAMPS, demeurant ensemble à PESSAC (Gironde) Avenue des Echoppes, no 43 ;

Ont cédé à Monsieur Louis Antonin Adelin CLAVEL, commerçant, demeurant à PEIPIN, tous leurs droits indivis en usufruit sur les biens dépendant tant de la communauté légale ayant existé entre Monsieur Louis Antonin Adelin CLAVEL et Madame Philomène Lucie BARBARIN, que de la succession de ladite dame BARBARIN, décédée à PEIPIN le quatorze Mai mil neuf cent cinquante quatre.

Cette cession portait entre autre sur un fonds de commerce de Café-Restaurant, Débit de Boissons, Alimentation, et exploité à PEIPIN, connu sous le nom du CAFE DU CENTRE.

Cette cession de droits successifs a eu lieu moyennant le prix global de DEUX CENT MILLE Francs (200.000) et la prise de possession a été fixée au quatorze Mai mil neuf cent cinquante quatre.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me PERRIN, notaire à SISTERON, domicile élu, et devront être faites dans les dix jours au plus tard de la deuxième insertion.

Signé : PERRIN, notaire.

Distributeur Régional
Garage BUES
SISTERON

Etude de Me Edgar MALPLAT
notaire à SISTERON

DEUXIEME INSERTION

Suivant acte reçu par Me Edgar MALPLAT, notaire à SISTERON, le vingt sept Octobre mil neuf cent cinquante quatre, enregistré le vingt huit Octobre mil neuf cent cinquante quatre, bordereau 98/1, folio 92, case 683

Monsieur COULOMB Rolland, commerçant, et Madame ALFIERI Emma Josiane, son épouse, sans profession, demeurant ensemble à SISTERON, rue Droite, ont vendu un fonds de bonneterie, lingerie, laines, lainages, dégraissage, stoppage, confection et tissus, sis et exploité à SISTERON, 14, rue Droite, connu sous le nom de « LA CIGALE » moyennant le prix de Deux Cent Cinquante Mille Francs

à Monsieur MIGLIORE Michel Amable, commerçant, demeurant à SISTERON, rue Droite.

L'insertion au *Bulletin Officiel du Registre du Commerce et du Registre des Métiers* a eu lieu conformément à la loi.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me Edgar MALPLAT, notaire à SISTERON, domicile élu, dans le délai de dix jours qui suivront le présent avis.

Pour Avis
E. MALPLAT, notaire.

© VILLE DE SISTERON